

Les années 2019 et 2020 seront charnières dans la lutte contre la chlordécone. En effet, en invitant à inscrire collectivement nos efforts pour aller vers le « zéro chlordécone » dans l'alimentation, le Président de la République a fixé une nouvelle ambition aux politiques publiques conduites depuis dix ans pour réduire l'exposition de la population à la chlordécone.

Il s'agit donc dès à présent de traduire en actes le cap annoncé par le Président de la République en mettant notamment en œuvre les actions identifiées lors du colloque scientifique et d'information sur la chlordécone qui s'est tenu en Martinique et en Guadeloupe du 16 au 19 octobre 2018. Validé en interministériel, le plan d'actions présenté ci-après définit les mesures opérationnelles qui seront mises en œuvre en ce sens en 2019 et en 2020, en renforcement des actions prévues par le plan chlordécone III 2014-2020.

Parallèlement, la co-construction du prochain plan de lutte contre la chlordécone est engagée collectivement avec les populations des Antilles et les professionnels concernés.

Plan d'actions 2019-2020 sur la chlordécone



Préfet de la Martinique



@Prefet972

1- Placer les enjeux environnementaux au cœur de la lutte contre la chlordécone

La compréhension de la contamination par la chlordécone des différents compartiments de l'environnement (sol, eau, air) reste une préoccupation majeure de l'action publique afin d'adopter les bons comportements pour réduire l'exposition des populations.

Mettre en place un plan renforcé d'analyse des sols

L'achèvement de la cartographie des sols est une priorité pour tendre vers le zéro chlordécone dans l'alimentation. Il s'agit d'identifier les zones polluées afin de pouvoir adapter le type de production (végétale ou animale) en fonction du niveau de contamination des sols, tant sur les terres agricoles que sur les parcelles cultivées par les particuliers (auto-production). Dans cette perspective, un plan renforcé d'analyse des sols sera mis en œuvre en Guadeloupe et en Martinique, permettant aux agriculteurs et aux particuliers de bénéficier d'analyses de sols prises en charge par les pouvoirs publics. Concernant les productions agricoles, les zones de production de denrées sensibles telles que les légumes-racines, ou de fourrage pour le bétail, seront ciblées en priorité. Le contrôle des terres étant actuellement réalisé dans le cadre d'une démarche volontaire de l'exploitant (producteurs responsables de la mise sur le marché de denrées conformes), l'adhésion de la profession agricole sera recherchée pour accélérer l'effort de cartographie. Un appui aux agriculteurs simple et accessible sera mis en place en ce sens.

Limiter l'extension de la pollution

Le risque de diffusion de la chlordécone par certaines activités humaines est identifié comme une source d'inquiétude pour la société civile. Le transport de terres contaminées pour les remblais constitue en particulier une problématique nécessitant d'étudier des outils juridiques adaptés pour réglementer ces pratiques. La réalité de la contribution de l'eau d'irrigation polluée à la contamination de parcelles agricoles saines nécessite également d'être expertisée. La mobilisation de terres non contaminées constitue aussi un enjeu, notamment en vue de l'installation des jeunes agriculteurs. Ces sujets seront étudiés dans l'objectif d'informer la population sur la qualité des eaux à usage agricole et d'établir des recommandations à destination des professionnels et des particuliers pratiquant l'auto-consommation.

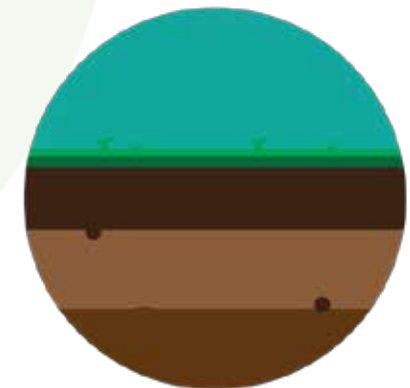
Renforcer la recherche sur la dépollution des sols

Différentes voies de dégradation de la chlordécone ont déjà été identifiées, au travers de procédés chimique, physique ou encore biologique. Toutefois, l'acquisition de connaissances dans ce domaine reste encore nécessaire avant d'envisager une dépollution des sols à grande échelle. La vérification de l'innocuité des produits de dégradation de la chlordécone constitue une étape préalable importante avant un transfert sur des zones expérimentales en plein champ. L'avancement de la recherche sur ce su-

jet fera l'objet de communications régulières dans le cadre des comités de pilotage.

Améliorer les connaissances sur la contamination des milieux aquatiques

La contamination des milieux aquatiques et de leur faune répond à des procédés complexes de transfert de la molécule (transport de chlordécone par les sédiments, bioaccumulation dans les chaînes trophiques...) impactant tous les écosystèmes aquatiques, des eaux de surfaces aux eaux côtières. Il s'agira d'approfondir la compréhension des mécanismes de contamination selon ce continuum « terre-mer », en s'appuyant notamment sur les résultats des Observatoires de la pollution agricole aux Antilles (OPALE). Les outils de mesure de l'exposition des milieux aquatiques seront par ailleurs développés, afin de permettre une surveillance fiable et pérenne.



2- Tendre vers le zéro chlordécone dans l'alimentation



La notion du « zéro chlordécone dans l'alimentation » renvoie à un objectif global de réduction du risque d'exposition de la population à la chlordécone via l'alimentation, et constitue un cap à atteindre par étapes, en intervenant à la fois sur la chaîne de production et de commercialisation des denrées.

Renforcer les contrôles sur les denrées alimentaires

La mise en œuvre du zéro chlordécone doit impérativement s'accompagner d'une politique soutenue de contrôles sur les denrées alimentaires. L'augmentation du nombre de contrôles de 30 % dès 2019 s'inscrit dans cette optique, et concerne toutes les denrées alimentaires (animales et végétales) produites ou importées sur le territoire. La politique de contrôles ciblera plus particulièrement les produits végétaux sensibles, la viande bovine (au niveau de l'abattoir et des boucheries), les denrées issues du secteur informel « commercial » (bords de route, points de débarquement pour les produits de la pêche) dont la forte contribution à l'exposition de la population a été mise en évidence, et s'appliquera aussi aux produits importés (notamment en ce qui concerne la recherche de résidus de pesticides). L'augmentation du nombre de contrôles conduit par ailleurs à s'interroger sur le développement d'une capacité d'analyse locale à la fois sur les volets quantitatif et qualitatif (différentes matrices à analyser). Le renforcement des contrôles portera également sur l'eau potable. Dans ce cadre, une vigilance accrue sera portée au niveau des usines de production et de traitement de l'eau, afin de maintenir une conformité de l'eau distribuée en perma-

nence.

Être transparent sur les résultats des contrôles

Un effort de communication sur les résultats des contrôles sera réalisé, afin d'apporter une réponse aux inquiétudes de la société civile quant à la qualité des denrées alimentaires mises sur le marché ainsi que de l'eau potable. La communication de ces résultats sera complétée par des recommandations visant à limiter les pratiques concourant à l'exposition des populations (par exemple, la consommation des eaux de source de bord de route contaminées).

Accompagner les filières agriculture et pêche

Un accompagnement technique et financier des agriculteurs et des pêcheurs est nécessaire pour les conduire sur la voie du zéro chlordécone. Cet accompagnement concernera tout particulièrement la filière bovine, dont l'abaissement de la valeur de gestion risque d'impacter la filière. Celui-ci pourra s'appuyer sur l'action de l'Institut de l'élevage en Guadeloupe et du Groupement de défense sanitaire en Martinique, qui œuvrent déjà en faveur de l'adoption de pratiques d'élevage limitant la contamination des bovins, et/ou permettant la décontamination des animaux avant abattage (sur des terres non contaminées ou sur du hors-sol). Des mesures de gestion similaires sont prévues concernant les autres espèces animales conformément aux dernières conclusions de l'ANSES. Il importera de bien communiquer sur l'ensemble des dispositifs d'accompagnement, qu'ils existent déjà ou restent à mettre en place.

Contribuer à restaurer la confiance au bénéfice des productions locales

Au regard de la contribution des circuits informels à l'exposition de la population, la mise en place de chartes de qualité doit être étudiée en Guadeloupe et en Martinique, afin de maîtriser le risque de contamination au niveau de la production, d'améliorer la traçabilité des produits et de rétablir la confiance du consommateur vis-à-vis des productions locales. Concernant la pêche, la poursuite de l'effort de structuration du secteur constitue la seule voie d'amélioration durable de la traçabilité des produits (identification des points de vente contrôlés, carte professionnelle pour identifier les vendeurs). Les actions à mener en ce sens seront définies dans le cadre de groupes de travail associant l'ensemble des parties prenantes au niveau local (producteurs, associations de consommateurs, élus...).

Rechercher les voies réglementaires pour améliorer la qualité des produits locaux

Dans l'objectif de réduire l'exposition de la population, le recours à de nouvelles interdictions sera étudié, en étroite concertation avec la profession, notamment concernant la pêche de certaines espèces côtières ou d'estuaires fortement contaminées. Concernant les denrées végétales, la question de l'interdiction des cultures sensibles sur les terres fortement contaminées est posée. Une expertise scientifique et juridique sera menée afin d'évaluer si les recommandations actuelles sont suffisamment protectrices, ou si des mesures d'interdiction doivent être prises afin de sécuriser davantage ces productions sensibles.

3- Poursuivre les études sur les effets sanitaires de la chlordécone et accompagner les populations avec des actions de prévention adaptées

En matière de santé, la réduction de l'exposition de la population se décline concrètement par des actions de prévention (sensibilisation sur les recommandations de consommation) et de protection (vis-à-vis des personnes les plus exposées ou les plus sensibles).

Renforcer le programme JaFa (« jardins familiaux »)

Le programme JAJA est essentiel à la mise en œuvre de l'objectif zéro chlordécone compte tenu de la contribution des produits d'autoproduction à l'exposition. Ce programme permet notamment de prendre en charge les diagnostics de sols chez les particuliers consommant leur propre production, et contribue à renseigner la cartographie des sols. Il est important de continuer à faire connaître ce dispositif, et de cibler davantage les populations les plus à risque (femmes en âge de procréer, jeunes enfants, familles vivant à proximité de zones contaminées). Un accompagnement des familles est proposé dès lors que la présence de chlordécone est détectée dans les sols.

Mettre en place des programmes adaptés à destination des populations exposées et/ou sensibles

Un programme d'accompagnement spécifique est à développer pour les auto-consommateurs des produits de la pêche (aussi bien pêcheurs professionnels que de loisir). Ce programme pourrait notamment cibler les communes aux abords des zones interdites de pêche, avec l'objectif de sensibiliser les auto-consommateurs sur les risques de contamination des espèces côtières en s'appuyant sur les recommandations de consommation établies par l'ANSES. Un programme spécifique de suivi et de protection des femmes enceintes et en âge de procréer est par ailleurs lancé par l'Agence Régionale de Santé de Martinique, et inclura notamment des consultations préconceptionnelles. Un programme similaire sera décliné en Guadeloupe.

Actualiser les indicateurs de suivi de l'exposition de la population

L'étude du lien entre exposition à la chlordécone et survenue d'une pathologie implique d'actualiser les valeurs de référence pour l'évaluation des risques (valeurs toxicologiques de référence ou VTR) sur la base des nouvelles données scientifiques produites. L'ANSES a ainsi été saisie le 10 juillet 2018 pour actualiser les VTR et définir si possible des valeurs sanitaires de référence pour la chlordécone (comme une valeur critique d'imprégnation dans le sang). Ces travaux sont conduits en lien avec le projet PKChlor Antilles mené actuellement par l'Inserm sur le devenir de la chlordécone dans l'organisme.

3- Poursuivre les études sur les effets sanitaires de la chlordécone et accompagner les populations avec des actions de prévention adaptées

Poursuivre la surveillance des populations

Les études d'imprégnation dites de « biosurveillance » permettent de suivre au cours du temps le niveau d'exposition de la population. L'impact de la mise en place de programmes de prévention pourrait ainsi être évalué en instaurant une surveillance spécifique sur des populations visées, telles que les populations les plus vulnérables (femmes enceintes ou en âge de procréer) ou les populations les plus exposées (auto-consommateurs de produits de la pêche, personnes résidant à proximité de zones contaminées). Par ailleurs, la reconstitution de la cohorte des travailleurs agricoles de la banane a pu aboutir et a permis d'analyser le lien entre l'exposition à des pesticides (notamment à la chlordécone) et la mortalité constatée dans cette catégorie socioprofessionnelle. Dans l'objectif de mettre en place un suivi médical des professionnels de la banane qui ont été exposés aux pesticides, dont la chlordécone, des travaux sont en cours en lien avec l'Institut national de médecine

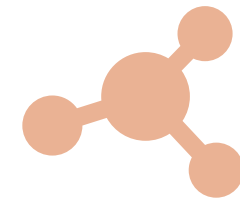
agricole chargé d'élaborer des recommandations pour ce suivi. En complément, des actions doivent se poursuivre afin de protéger les travailleurs des expositions potentielles aux pesticides (information sur les risques et promotion des comportements pour diminuer l'exposition). Enfin, comme annoncé par le Président de la République, les travaux sur la reconnaissance des maladies professionnelles sont activés, sur la base des expertises de l'Inserm et de l'ANSES en cours.

Prendre en compte « l'effet cocktail » des autres contaminants

Les risques liés à l'exposition à d'autres pesticides ou contaminants de l'environnement sont encore pour certains méconnus. Un projet d'« Étude de l'alimentation totale » (EAT) est envisagé par l'ANSES à moyen terme aux Antilles afin d'estimer l'exposition aux substances chimiques par voie alimentaire et d'évaluer le risque associé pour la santé du consommateur. Les initiatives locales pour réduire l'exposition de la population aux contaminants (tels que les perturbateurs endocriniens), seront par ailleurs encouragées.

Développer de nouveaux outils à visée pédagogique pour accompagner le changement de comportements alimentaires : cas des tests de chlordéconémie

Ces actions de prévention auprès de publics ciblés, par exemple les femmes en âge de procréer, doivent pouvoir s'appuyer sur des outils pédagogiques et des moyens adaptés. Une étude de faisabilité sur l'intérêt au plan sanitaire de la mise en place de tests de chlordéconémie sera menée localement, en impliquant les professionnels de santé.



4- Mieux communiquer et impliquer davantage les populations dans ce plan d'actions

Tendre vers le zéro chlordécone dans l'alimentation suppose l'implication de toutes les parties prenantes (élus, professionnels, scientifiques, associations...) dans leurs rôles de relais et de communication auprès de la population. La méthode privilégiera la transparence et l'écoute, de façon à susciter l'adhésion de tous à la construction d'un schéma de développement durable dans le contexte de pollution.

Communiquer davantage et mieux

La stratégie du zéro chlordécone doit s'accompagner d'un effort de communication soutenu. Cet effort doit viser un objectif central : bâtir le prochain plan chlordécone en impliquant les corps intermédiaires (notamment les professionnels) et la population, le plus largement possible. L'enjeu est triple : il s'agit d'améliorer la transparence de l'information vis-à-vis de la population en facilitant l'accès aux différentes sources d'information existantes (exemple de la qualité de l'eau), ce qui peut nécessiter un travail préalable de vulgarisation (attente exprimée lors du colloque d'octobre 2018 d'une mise à disposition du public des connaissances scientifiques). Il s'agit également de maintenir (voire de rétablir) la confiance des consommateurs, en communiquant régulièrement sur les contrôles qui sont réalisés (une stratégie spécifique est à mettre en place s'agissant des petits marchés et bords de route, ainsi que sur les eaux de source). Il s'agit, enfin, d'améliorer l'information des consommateurs sur les pratiques à risques (exemple

de la pêche en limite de zones interdites). La communication devra ainsi cibler les gestes simples à adopter au quotidien afin de réduire son exposition à la chlordécone, par des messages clairs et partagés (notamment en créole), et facilement compréhensibles par la population.

Sensibiliser dès le plus jeune âge

Au-delà de la communication, les actions de sensibilisation seront renforcées. Une réflexion sera notamment conduite avec les services de l'éducation nationale et l'enseignement supérieur pour inscrire le sujet de la chlordécone aux programmes d'enseignements locaux et sensibiliser la population à cette problématique dès le plus jeune âge. Ce type d'intervention sera également conduit dans le cadre des formations professionnelles de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. Enfin, il est prévu de développer des outils pour intervenir sur la prévention des expositions à la chlordécone dans le cadre du service sanitaire (réalisé par les étudiants en santé).

Mieux impliquer les parties prenantes

Le rôle des élus est primordial dans l'atteinte du zéro chlordécone, qu'il s'agisse de leur rôle de relais d'information auprès de leurs administrés, de la façon dont ils peuvent prendre en compte la question de la chlordécone dans les documents d'urbanisme ou au titre de leurs prérogatives en matière de gestion

de l'occupation du domaine public (régulation des ventes en bords de route) ou de police des marchés. Il s'agira par ailleurs de travailler davantage en lien avec les professionnels et avec le secteur associatif, dont l'action sur le terrain et au plus proche de la population est un vecteur essentiel pour la diffusion des bons réflexes (tant sur le plan de la production que de l'alimentation). Les professionnels de santé seront tout particulièrement associés dans ce cadre.

La perspective du zéro chlordécone invite par ailleurs à développer les interactions entre le monde de la recherche et les pouvoirs publics, de façon à mieux appuyer l'action sur la connaissance et à mieux cibler les axes prioritaires à investiguer. Il s'agit de favoriser l'interdisciplinarité et la complémentarité dans les différents projets, et de gagner en robustesse.

Les sciences humaines et sociales (SHS), peu présentes jusqu'à maintenant dans le plan chlordécone, seront mobilisées dans le cadre de travaux de recherche à lancer afin de mieux prendre en compte la culture et les habitudes des populations antillaises.

Enfin, la mise en œuvre de ce plan d'actions doit permettre d'amorcer une gouvernance impliquant véritablement l'ensemble des partenaires et la population, dans la perspective de co-construire un plan chlordécone IV (2021-2026) partagé et porté par tous.

